

# OPERATION CHAMMAL



## INTRODUCTION

Le but de l'opération Chammal est de répondre à la demande d'assistance formulée par le gouvernement d'Irak face à Daech. L'engagement français s'inscrit dans le cadre des résolutions du CSNU notamment la Résolution 2170 du 15 août 2014 qui condamne les actes terroristes commis en Irak et en Syrie. La France ne participe pas aux frappes menées en Syrie par certains pays membres de la coalition.

Dans ce contexte et compte tenu des dispositions en vigueur dans le cadre du plan VIGIPIRATE, il est nécessaire de préserver l'anonymat des militaires français engagés et de rester évasif sur les localisations de nos empreintes dans le Golfe.

## MOYENS ENGAGÉS

Les premières missions ont été effectuées par les 6 Rafales de l'EC 3/30 Lorraine appuyés par un C135 de la 31<sup>ème</sup> Escadre aérienne de ravitaillement et de transport stratégique (EARTS) et un ATL2 de la Flottille 23F de la Marine. Le 5 octobre 2014, trois *Rafale* basés à St-Dizier ainsi qu'une trentaine de personnes chargées de la mise en œuvre et du pilotage des aéronefs, ont rejoint le golfe arabo-persique afin de renforcer ce dispositif.

Courant décembre 2014, 6 M2000D ont également rejoint en deux phases la Jordanie permettant d'augmenter nos capacités d'action dans le cadre de la coalition. La France déploie ainsi depuis décembre dernier 15 avions de combat dans la zone.

Un E3F et un C160 Gabriel appuyé par un C160 ravitailleur viennent également compléter le dispositif lors de périodes successives de présence.

La marine nationale a déployé pendant plusieurs semaines la frégate Jean-Bart dans le golfe arabo-persique. Cette dernière vient de quitter le dispositif. Le Charles de Gaulle et son groupe aéronaval devrait passer le détroit d'Ormuz dans les prochains jours pour une mission qui durera jusque fin mars.

Ce volume de moyens découle du renforcement décidé par le président de la République à l'issue du conseil restreint de défense du mercredi 1er octobre 2014, dont l'objectif était de :

- densifier le soutien aérien apporté aux forces irakiennes, en termes de renseignement et reconnaissance armée,
- disposer d'un moyen naval capable de participer, en coordination avec nos alliés, au contrôle aérien de l'ensemble des moyens présents sur zone,
- renforcer la participation des officiers de liaison français au sein des structures de commandement alliées dans le golfe arabo-persique.

## **NATURE DES MISSIONS**

Les missions effectuées par les appareils de combat français sont de deux natures. Il s'agit de missions d'ISR (Intelligence Surveillance et Reconnaissance) et de missions de frappes contre des objectifs au sol. Ces missions sont réalisées vers des objectifs situés uniquement en Irak. Le C135 apporte aux avions de combat une allonge et une permanence sur zone accrues grâce à ses capacités de ravitaillement en vol alors que le C160 Gabriel effectue du recueil renseignement et l'E3F des missions de Command and Control (C2).

## **BILAN SUCCINT**

La première mission ISR a eu lieu le 15 septembre et la première mission de frappes le vendredi 19 septembre. Depuis cette date les Rafale ont effectué plus de 120 missions représentant près de 1600 heures de vol tandis que les M2000D, arrivés sur le théâtre en décembre, ont déjà accompli une soixantaine de missions pour près de 600 heures de vol. En fonction de la manœuvre conduite depuis le CAOC d'Al-Udeïd, ces vols alternent missions d'ISR et missions de frappes. Plus de 90 bombes ont été larguées sur différents objectifs et les RAFALE ont utilisé à plusieurs reprises leur canon pour traiter des cibles au sol. Le C135 a réalisé près de 90 missions de ravitaillement en vol en soutien des différents avions de la coalition pour environ 600 heures de vol.